

COMMISSION DE REFORME

Motif de saisine	Documents nécessaires
Imputabilité au service de l'accident	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - une expertise (médecin agréé) - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - la déclaration d'accident de service - le rapport du médecin de prévention (s'il y a) - une fiche de poste
Maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - une demande de l'agent - une expertise (médecin agréé) - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - le rapport du médecin de prévention (s'il y a) - une fiche de poste
Allocation temporaire d'invalidité (ATI)	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - une demande de l'agent - le rapport médical (à télécharger sur le site de l'ATIACL) - le rapport hiérarchique (à télécharger sur le site de l'ATIACL) - le dossier administratif (à télécharger sur le site de l'ATIACL) - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - le procès-verbal de la CDR ou l'arrêté ayant reconnu l'imputabilité au service - une fiche de poste
Allocation d'invalidité temporaire (AIT)	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - une demande de l'agent - une expertise (médecin agréé) - l'avis de la CPAM - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - une fiche de poste
Retraite pour invalidité	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - le document AF3 (à télécharger sur le site de la CNRACL) - l'attestation de reclassement, en cas d'inaptitude définitive aux fonctions exercées mais pas à toutes fonctions - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - les procès-verbaux du Comité Médical (s'il y a) - une fiche de poste
Temps partiel thérapeutique	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - une demande de l'agent - tous les certificats médicaux d'arrêt de travail - l'arrêté ayant reconnu l'imputabilité au service - un certificat du médecin de prévention - un certificat du médecin traitant appuyant cette demande - une fiche de poste
Aménagement de poste ou reclassement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - une lettre de saisine - l'ancienne fiche de poste - la nouvelle fiche de poste proposée - le certificat du médecin de prévention - une expertise (médecin agréé), s'il y a